

Une dédicace trouvée à Bizyé est faite en l'honneur du 57-58
roi Kotys, fils du roi Rhescuporis par les
Praeatorii et Epitropi uatamindares signatores.

(Ann. Br. Sch. XII p. 178 n° 2)

Le roi Kotys, fils de Rhescuporis comme par des monnaies
(Cat. gr. c., Thrace p. 209. Inhaaf-Blumer, Porträtkpl. 18)
et par une dédicace athénienne (IG III 553) sur le problème
chronologique qui se pose à propos de cette inscription, cf.
Les Loewy, Bildh. Inschr. nos 314-315) a été placé dans
la première moitié du I^{er} s. av. J.-C. par Mommsen (Eph.
Ep. II p. 253 note 4) qui ne pouvait en effet faire entrer ce
personnage dans le stamma des rois thraces tel qu'il a-
vait combiné. Les incisives remarques de M. Broisfoot
(J. H. St. XVII p. 234 cf. 235) qui supposent un chan-
gement de dynastie après la mort du roi Sadala,

ΑΚΑΔΗΜΙΑ **ΑΟΗΝΩΝ**

avec le roi qui naît peu après au I^{er} s. av. J.-C.
L'inscription de Bizyé donne donc sur l'histoire de la
Thrace, dans la seconde moitié du I^{er} s., un renouveau,
mais malheureusement insuffisant. Le fait est si surprenant, car la mort de Kotys n'a pas
supprimé l'autonomie nominale de la Thrace.
qui ne fut réduite en province romaine qu'en 45 ap. J.-C.
(cf. Mommsen Eph. Ep. II p. 258, note 3)

Kotys était mort au moment où fut rédigée l'inscri-
ption qui nous occupe, car il y est nommé. Cependant on sait que les enfants de Kotys étaient
jeunes à la mort de leur père, puisque leur oncle
Rhoimetalces leur servit de tuteur. (Dion LIX, 29)

D'autre part on rencontre en Thrace, en 16 av. J.-C. un
personnage consulaire, M. Lollius, qui défia les Besses
pour le compte de Rhoimetalces. (Dion, 1 c.) On se demande quelle put être la mission de M. Lollius et il
est appréciable en effet, qu'il y avait des Romains dans cette
region, qu'il furent envoyés pour un recensement



est permis de supposer que le royaume de Cotys a été placé à ce moment sous une sorte de protectorat romain.

Lorsque après la mort de Cotys III (19 ap. J.-C.) le royaume d'thrace tomba de nouveau entre les mains d'enfants en bas âge, c'eut, cette fois,

Trebellenus Rufus, un ancien préteur, qui vint leur servir de tuteur. (Tac. Ann. II, 67. III, 38).

Il se peut que la situation ait été la même trente-cinq ans auparavant, que la Thrace ait vécu, à la mort de Cotys, fils de Rhescuporus, sous un régime mixte, et qu'en attendant l'annexion définitive et tout en respectant sans doute les formes extérieures de l'indépendance, Rome ait administré par un de ses magistrats.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ

ΑΟΗΝΩΝ

en entière, à un certain nombre des citoyens romains qui s'y trouvaient.

C'est donc vers 46 av. J.-C. qu'il faudrait placer l'inscription de Bizye: elle nous permet de conclure à l'existence, dans cette région de la deuxième moitié du Ier s. av. J.-C., d'une population italienne assez importante.

